

La Lettre

n°58

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

Volontarisme et optimisme, toujours !

Le temps est venu pour le Département de dresser sa feuille de route budgétaire pour 2016, une année charnière avec des défis inédits à relever.

En effet, nous devons simultanément redéfinir le cadre de nos actions à l'aune du nouveau périmètre établi par la loi NOTRe et conforter la place du Département auprès de nos concitoyens et au sein de la grande région.

J'ai voulu que ces chantiers majeurs soient menés sur la base de la concertation la plus large possible. Pour ce faire, j'ai souhaité, d'une part, la création d'une **commission dite de « refondation des politiques départementales »**, rassemblant des élus des trois groupes politiques représentés au sein de l'assemblée départementale.

Cette instance a adopté, à l'unanimité de ses membres, des préconisations qui seront versées au débat d'orientations budgétaires de la collectivité. L'assemblée départementale, également unanime, a validé ces grandes lignes.

Cette démarche originale et exemplaire a été, d'autre part, assortie d'une consultation, sous forme de questionnaire, des Lot-et-Garonnais, des élus communaux et de toutes les forces vives de notre département.

De l'ensemble de ces contributions se dégage une attente partagée par tous : le

Département doit continuer à remplir ses missions de solidarité sociale et territoriale en optimisant l'effet levier de ses interventions.

Notre ambition est bien de nous recentrer sur les compétences qui forment notre « cœur de métier » et de maintenir une forte capacité d'investissement parce que c'est l'un des moteurs de notre développement.

Par ailleurs, il est primordial, pour préserver un juste équilibre entre nos territoires, que nous poursuivions nos politiques en faveur d'un meilleur accès aux soins, d'une desserte numérique optimale, du soutien aux acteurs économiques et touristiques, de la modernisation de nos routes.

Malgré un contexte budgétaire particulièrement contraint qui appelle des réponses appropriées de l'État, il s'agira donc de redéfinir nos interventions et repenser de nouveaux partenariats pour continuer à rendre le meilleur service aux Lot-et-Garonnais.

Cet enjeu essentiel doit s'appréhender avec volontarisme et optimisme, car c'est de la difficulté que naissent l'initiative et l'innovation.

La majorité que je conduis travaille dans cet état d'esprit afin que le Département soit toujours aux côtés de nos concitoyens pour préparer l'avenir dans de bonnes conditions. Ensemble, je suis convaincu que nous offrirons ainsi au Lot-et-Garonne les meilleures chances de réussite.

2

LE POINT SUR...

- Consultation : les contours d'un nouveau partenariat pour le couple Département - communes

3

ZOOM SUR...

- Commission de refondation des politiques publiques : l'union fait la force !

4

RETOUR SUR...

- Partage d'expériences entre le Lot-et-Garonne et l'Aude

TRAVAUX ROUTIERS PRÈS DE CHEZ VOUS

Directeur de la publication : Matthieu Stievet

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Le Département

LE POINT SUR...

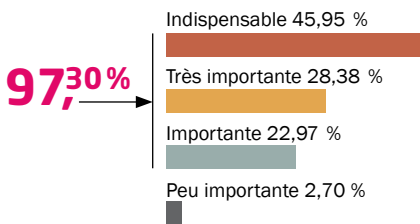
CONSULTATION « CONSTRUISONS NOTRe 47 »

Les contours d'un nouveau partenariat pour le couple Département - communes

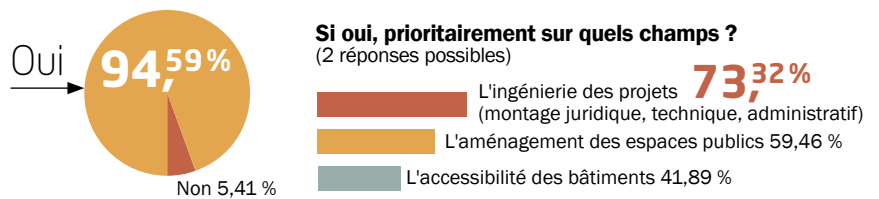
Dans le cadre de la spécialisation des compétences issue de la loi NOTRe, le président Camani était allé à la rencontre des élus locaux lors de quatre réunions d'arrondissement et, devant le constat de difficultés financières partagées par tous les échelons territoriaux, les avait sollicités à travers un questionnaire afin de mieux cerner leurs priorités. Un éclairage particulièrement utile avant le débat d'orientations budgétaires qui se tiendra lundi 29 février et le vote du budget 2016 programmé le jeudi 31 mars.

Voici les résultats issus des 423 réponses reçues.

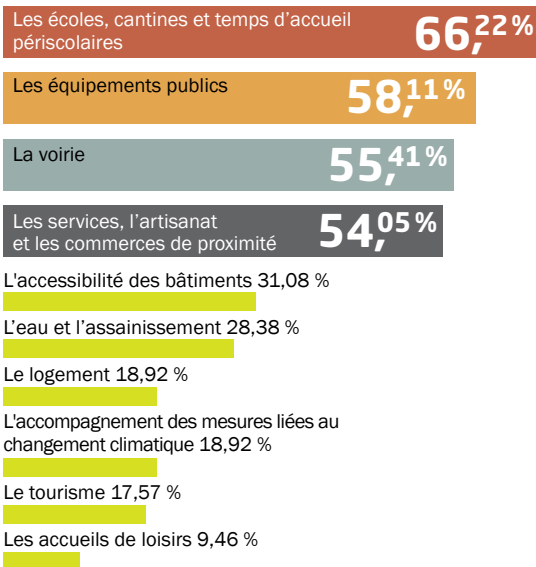
1. Comment qualifieriez-vous la relation de partenariat entre votre commune et le Conseil départemental ?



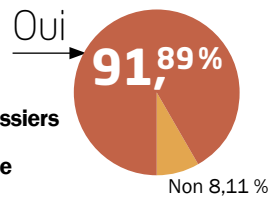
2. Jugez-vous nécessaire que votre commune puisse être accompagnée par le Département en matière d'ingénierie (assistance technique gratuite : voirie, aménagement des espaces publics, bâtiments...)?



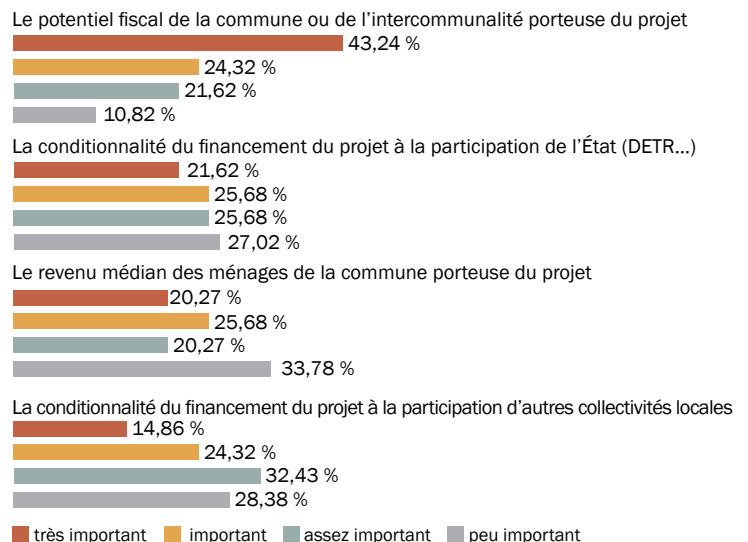
3. La Loi NOTRe confirme le rôle du Département en matière des solidarités territoriales et plus particulièrement d'aide aux collectivités locales. Dans ce cadre, choisissez les domaines d'intervention qui vous semblent prioritaires ? (4 réponses au choix)



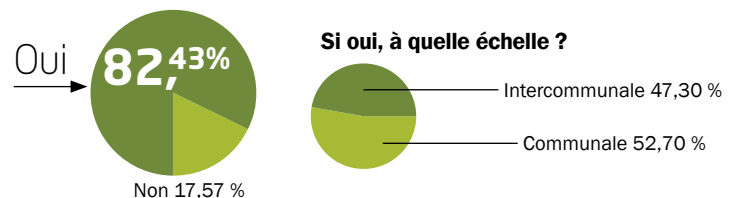
4. Le dispositif d'attribution des aides du Département mis en œuvre actuellement pour vos projets communaux intègre différents critères (une subvention par an maximum, absence d'encours, priorité aux dossiers ayant obtenu la DETR, priorité aux dossiers scolaires, à l'accessibilité). Souhaitez-vous que ceux-ci soient maintenus ?



5. Quels critères sont, selon vous, les plus importants pour prioriser le soutien financier du Département à un projet communal ou intercommunal ?



6. Faut-il selon vous s'orienter davantage vers une logique de projets donnant lieu à une contractualisation entre les communes et le Département ?



ET AUSSI

Tous les résultats de la consultation citoyenne dans **47 magazine** et sur www.construisonsnotre47.fr



■ ZOOM SUR...

COMMISSION DE REFONDATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'union fait la force !

Lundi 8 février, les conseillers départementaux ont adopté à l'unanimité deux résolutions à l'issue de la présentation par la commission de refondation des politiques publiques, composée de représentants des trois groupes politiques, de son rapport synthétisant cinq réunions de travail conduites depuis l'automne.

Conforme à l'engagement formulé par le président Camani et répondant à la volonté des trois groupes, cette démarche inédite a permis de mener une réflexion de fond sur les priorités que doit se fixer le Conseil départemental et de dégager un large consensus qui servira de cadre à un exercice budgétaire particulièrement complexe.

Une commission originale et exemplaire

Cette instance a été missionnée pour trouver les moyens de « faire aussi bien voire mieux avec moins ». Exercice complexe pour le Département qui, en dépit d'une bonne gestion saluée par les organismes indépendants⁽¹⁾, est immanquablement confronté à un effet de ciseaux : une progression des dépenses obligatoires de solidarité (RSA, APA, PCH) et l'insuffisante compensation financière par l'État.

Aussi, les 10 membres de la commission* ont travaillé dans un climat serein, au-delà des clivages politiques. Chacun des élus a pu poser toutes les questions qui lui apparaissaient nécessaires et obtenir des réponses ou des documents permettant d'éclairer sa réflexion. Au terme de cinq réunions de travail, cette commission a rendu, fin février, un rapport adopté à l'unanimité. Les conclusions ont également été validées unanimement par l'assemblée départementale.

La commission a par ailleurs émis le souhait de poursuivre ses travaux, en se réunissant régulièrement, afin d'assurer notamment le suivi des préconisations.

Deux résolutions adoptées à l'unanimité

Les conseillers départementaux se sont prononcés unanimement sur des points d'accord qui serviront de cadre au débat d'orientations budgétaires 2016 (cf. encadré ci-contre).

L'assemblée a également approuvé une résolution dans laquelle elle demande à l'État de prendre en charge intégralement le financement du RSA et de renforcer sa politique de péréquation, précisant que sans ces mesures, les Départements ne seront plus en mesure d'assumer leurs compétences, et notamment leurs missions de solidarité.

Ces résolutions interviennent à un moment décisif de l'histoire des Départements, puisque 10 d'entre eux étaient, dès 2015, dans l'incapacité de boucler leur budget et que l'Assemblée des Départements de France prévoit à court terme une situation de cessation de paiement pour les deux tiers.

Le Lot-et-Garonne n'échappe pas à ce constat, malgré des efforts constants pour maîtriser ses dépenses et optimiser ses interventions auprès de ses partenaires. L'unité de tous est, dans ce contexte incertain, un gage très positif pour surmonter les difficultés et envisager plus sereinement l'avenir !



*La commission comprend, à due proportion, des élus du groupe de la Majorité départementale (6), du groupe d'opposition L'avenir ensemble (3) et du groupe La Dynamique citoyenne (1) :

Président : **Christian Dézalos**

1^{er} Vice-président : **Guillaume Lepers**

Rapporteur : **Christian Delbrel**

Membres : **Pierre Camani, Jacques Bilirit, Sophie Borderie, Raymond Girardi, Marie-France Salles, Pierre Chollet, Alain Merly.**

LES 11 MESURES

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

- Absence d'augmentation de la fiscalité
- Réduction de l'ordre de 10 % des moyens de fonctionnement des services, avec démarche participative associant les agents départementaux, les services et les élus
- Plan de stabilisation de la masse salariale
- Généralisation du contrôle de gestion
- Accompagnement de l'optimisation de nos interventions en matière de développement social
- Budgétisation du RSA sur la base des dépenses 2014 en attente des décisions de l'État
- Priorisation de nos interventions au profit de nos compétences obligatoires
- Maintien du financement de la ligne aérienne Agen - Paris jusqu'à l'achèvement de la LGV Paris - Bordeaux
- Préservation du financement du tissu associatif, culturel et sportif
- Diminution de 10 % des dépenses de communication en privilégiant la promotion du département
- Réévaluation du niveau d'intervention du Conseil départemental dans le financement du SDIS

(1) Enquêtes menées par des organismes spécialisés : Classement des Départements réalisé par Décomptes Publics et dossier réalisé par l'iFRAP. – Documents accessibles sur www.lotetgaronne.fr ou www.construisonsnotre47.fr

Fourques-sur-Garonne - Marmande - Jusque fin mai, D 933 et D 143 : construction d'un giratoire à Pont-des-Sables. Alternat par feux. Travaux confiés à Eurovia. Montant : 1,1 M€

Villeneuve-sur-Lot - Jusque mi-mars, D 911 : déplacement réseau haute tension. Maîtrise d'ouvrage : ERDF

Brax - Jusque fin mars, D 119 et D 292 : construction d'un giratoire. Alternat par feux. Travaux confiés à Eiffage. Maîtrise d'ouvrage : Agglomération d'Agen

ACTU

Le fondateur de **Jechange.fr**, Gaël Duval, pionnier de l'Internet en France, a été nommé membre du Conseil National du Numérique (CNNum). Cette nomination vient asseoir la représentation du Lot-et-Garonne, Pierre Camani siégeant déjà dans plusieurs instances nationales chargées des usages et de l'aménagement numérique.



■ RETOUR SUR...

Partage d'expériences entre le Lot-et-Garonne et l'Aude

Pierre Camani a accueilli fin janvier son homologue de l'Aude, André Viola, dans le cadre d'un partage d'expériences autour des politiques départementales menées en Lot-et-Garonne et des projets d'avenir portés par les acteurs locaux.

Ponctuée par des visites de terrain, cette journée de travail a permis de partager les bonnes pratiques. Il a ainsi été question des démarches innovantes menées en Lot-et-Garonne, et plus particulièrement de la lutte contre la désertification médicale et de l'aménagement numérique. Éducation, agriculture, économie ont également été au cœur de ces échanges, à travers les différentes visites effectuées. Pour André Viola, « le programme concocté par Pierre Camani recouvrait de multiples facettes de l'activité d'un Département, toutes abordées sous l'angle de la modernité et de l'avenir ».

Les deux présidents se sont ainsi rendus au collège Ducos-du-Hauron à Agen, retenu pour expérimenter l'introduction de tablettes numériques à l'école et particulièrement dynamique dans le domaine du bien vivre ensemble à travers son programme scolaire et extra-scolaire. S'en est suivie la visite des Cressonnières d'Aquitaine à Boé, où la famille Viot a pu expliquer sa démarche environnementale, grâce à des pratiques phytosanitaires raisonnées, à l'utilisation en circuit semi-fermé de la nappe phréatique pour l'irrigation et à l'installation de panneaux



photovoltaïques. Direction l'Agropole à Estillac pour clore cette journée, avec la visite de l'entreprise Jechange.fr, site de comparaison de prix, qui ne cesse de développer des marchés et de créer des emplois.

André Viola a conclu cette journée en soulignant que, « une fois de plus, il a pu mesurer l'apport du Département dans le développement et l'attractivité du territoire ». Quant à Pierre Camani, il se dit « favorable à renouveler cette initiative avec d'autres Départements car elle participe à imaginer des coopérations nouvelles et à favoriser l'efficacité des politiques publiques ».

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

S'appuyant sur les 12 746 avis citoyens, une consultation des élus et acteurs socio-économiques ainsi que sur les travaux d'une commission rassemblant conseillers départementaux de la majorité et de l'opposition, la refondation des politiques départementales est aujourd'hui en marche. Dans le cadre d'un nouveau périmètre de compétences conjugué à une situation budgétaire toujours plus contrainte, l'enjeu auquel doit répondre le Département est de taille. Dans cette période historique pour notre Département, notre engagement au service des Lot-et-Garonnais doit demeurer plein et entier. Ce défi doit nous amener à nous dépasser.

Au moment où la loi fixe les domaines d'intervention de chaque collectivité, notamment le développement économique pour la Région, celles-ci doivent plus que jamais travailler main dans la main au service des territoires et de leurs populations. Dans cette perspective, le partenariat fort que nous avons su construire avec l'équipe d'Alain Rousset constitue un atout essentiel à la poursuite d'une démarche de co-construction de notre territoire.

Avec les six élus régionaux qui ont majoritairement bénéficié de la confiance des Lot-et-Garonnais lors du scrutin de décembre 2015, et notamment Matthias Fekl nommé conseiller spécial du Président, nous bâtissons le Lot-et-Garonne de demain.

Majorité départementale, Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9 - 05 53 69 42 72
majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GRUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Le Département a-t-il encore un avenir ? C'est la question que l'on peut se poser en le voyant peu à peu dépossédé de ses compétences et exsangue financièrement. Car si notre collectivité n'intervient plus, depuis le 1^{er} janvier, dans le développement économique et l'agriculture, elle doit aussi faire face à des difficultés financières importantes résultant de la baisse des dotations de l'État (- 2,4 M€ en 2015) et de la hausse des dépenses sociales (+ 10 M€ en 2015).

La gauche départementale a évidemment sa part de responsabilité. Elle n'a pas mis le coup de barre budgétaire que nous réclamions depuis des années et qui aurait permis de prévenir cette situation. D'où la nécessité de réduire d'autant plus fortement les dépenses de fonctionnement et de rappeler l'État à sa responsabilité.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

La commission ad hoc, qui planche depuis novembre sur la refondation des politiques départementales pour permettre à notre très cher Lot-et-Garonne de garder, dans cette période particulièrement contrainte, une vraie capacité d'investissement, a livré ses préconisations. Un travail d'équipe, mêlant tous les groupes de la gouvernance, qui colle parfaitement à nos convictions profondes et à notre volonté de collaborer, les uns avec les autres. Et non pas les uns contre les autres. Et ce dans le seul intérêt général.

La dynamique citoyenne : Nathalie Bricard et Christian Delbrel
c.delbrel.dpt47@gmail.com - 06 45 74 46 14